



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 18 JANVIER 2016

■ Alain Fouché, sénateur de la Vienne (Les Républicains), a déposé une proposition de loi visant à supprimer les amendes pour les excès de vitesse inférieurs à 10 km/h ■ Il répond aux questions de CL.



Les forces de l'ordre renforceront encore les contrôles de vitesse sur les routes en 2016.

Archives Malid Bouzitt

21 morts en 2015 sur les routes de Charente

21 personnes ont trouvé la mort sur les routes en Charente en 2015. Un chiffre en augmentation. En 2014, on avait dénombré 14 tués. La vitesse reste l'une des principales causes de mortalité. Les chiffres n'ont pas encore été fournis par la préfecture pour 2015, mais en 2014 deux accidents mortels ont été causés par une vitesse excessive.

Les forces de l'ordre multiplient les contrôles, pour tenter de dissuader les conducteurs de rouler vite. En 2014, 332 968 PV ont été délivrés pour excès de vitesse en Charente. Dont plus de 300 000 grâce aux radars automatiques fixes. Ce sont eux qui relèvent le plus d'excès de vitesse inférieurs à 20 km/h. A l'ECSR (escadron départemental de sécurité routière), on assure que les excès inférieurs à 20 km/h sont rarement relevés, sauf pour les poids lourds sur la RN10. Pour les voitures, le curseur est souvent relevé. Côté police en revanche, sur 361 excès de vitesse relevés en 2015, 200, soit plus de la moitié, étaient des excès de vitesse inférieurs à 20 km/h.

Pas d'amende pour les petits excès ?

Amandine COGNARD
a.cognard@charentelibre.fr

Le sénateur de la Vienne Alain Fouché (Les Républicains) veut se battre pour les automobilistes. Après avoir fait passer le délai pour récupérer un point de permis de 1 an à 6 mois, il a déposé la semaine dernière une proposition visant à éliminer les amendes pour les petits excès de vitesse, inférieurs à 10 km/h. Il nous dit pourquoi.

Qu'est-ce qui vous a poussé à faire cette proposition ?

Alain Fouché. Les gens en ont marre d'être harcelés sur la route. La voiture est devenue une véritable pompe à fric. Devoir payer 90 € parce qu'on roule à 35 au lieu

de 30 sur une ligne droite où il n'y a personne, c'est un scandale. C'est juste du racket du gouvernement pour remplir les caisses.

Avez-vous des chiffres du « racket » que vous dénoncez ?

En 2014, les excès de vitesse ont rapporté 700 millions d'euros à l'Etat. Et la grande majorité de cette somme est le fruit d'amendes pour des excès inférieurs à 10 km/h. Sur ces 700 millions, seuls 50% sont réinvestis dans des opérations de sécurité routière. L'objectif n'est donc pas de prévenir les accidents mais bien d'augmenter les recettes.

Le gouvernement rackette les automobilistes. La voiture est devenue une véritable pompe à fric !



des voitures. Impossible de savoir avec certitude à quelle vitesse un véhicule impliqué dans un accident roulait. La majorité des accidents sont dus à l'alcool, la drogue au volant et les grands excès de vitesse, que je condamne totalement. De plus, je ne dis pas qu'il faut retirer toute sanction pour les petits excès de vitesse; les automobilistes continueraient à perdre un point sur leur permis de conduire.

Mieux vaudrait supprimer les amendes que la perte de points ?

Une députée a déjà essayé de proposer une loi pour éliminer la perte de points pour les petites infrac-

tions, celle-ci n'a même pas été présentée au Parlement. En France, on ne touche pas au permis à points. Alors évitons au moins de mettre les automobilistes dans le rouge à la fin du mois à cause d'une petite étourderie. D'autant que ce qui les dissuade, ce sont les points.

Vous avez bon espoir que cette proposition aboutisse ?

D'abord il n'y a pas de raison que je n'obtienne pas un vote. En cinq jours, j'ai déjà recueilli 29 signatures de parlementaires. Et ces questions touchent les élus au-delà de leur bord politique. En 2011, j'avais réussi à faire passer la récupération de points de 1 an à 6 mois contre l'avis du Premier ministre. J'espère faire passer ma proposition de loi avant la fin de l'année, pour une application en 2017.

Gérard Blottière (automobile club)

« Mieux vaut stopper les retraits de points »



Pour le président de l'automobile club association de Poitou-Charentes, qui compte 17 000 adhérents, l'idée d'Alain Fouché n'est pas mauvaise, mais il vaudrait mieux jouer sur les retraits de points que sur les amendes. « Si on ne touche pas à leur porte-monnaie, les Français se diront qu'ils peuvent rouler 10 km/h au-dessus et, qu'au pire, ils feront un stage de rattrapage de points, qui coûte de moins en moins cher, entre 180 € et 200 € », décrit Gérard Blottière. L'automobile club propose plutôt de stopper le retrait de points pour les excès de vitesse inférieurs à 5 km/h, dans les zones limitées à 100 ou moins, et pour les excès inférieurs à 10 km/h sur les routes limitées à 110 ou 130 km/h. « Ces petits excès représentent 80% des retraits de points alors qu'il s'agit souvent d'un simple élan dans une descente, où d'un oubli quand la limitation ne cesse de varier et qu'on ne sait plus à quelle vitesse il faut rouler. »

Guy Burel (Prévention routière)

« Ça va augmenter le nombre d'accidents »



« Toutes les mesures qui atténuent les sanctions ont augmenté le nombre d'accidents, les statistiques le prouvent », affirme Guy Burel, directeur du comité Charente de l'APR, l'association de prévention routière. « Tout le monde connaît les règles du jeu, les gens les ont assimilées, il ne faut pas les changer. Dire: "je n'ai pas fait attention", c'est trop facile. » Il en est persuadé, si on enlève les amendes pour les petits excès de vitesse, « inconsciemment, il y aura un relâchement de l'attention des conducteurs sur la vitesse. Et c'est la sécurité de tous qui en pâtitra. Les automobilistes sont un peu comme des enfants, ils ont besoin de règles fixes, auxquelles on se tient. S'ils sentent une faille, ils vont s'engouffrer dans la brèche. » Pour lui, l'augmentation des contrôles et de la répression a diminué le nombre de morts sur les routes, et il faut continuer.

Nadia Krim (collectif de riverains)

« Pour les petites routes, hors de question »



Nadia Krim, est une riveraine de la rue de Basseau, à Angoulême, où plusieurs personnes sont mortes renversées par des voitures en excès de vitesse l'année dernière. Elle est devenue la porte-parole des habitants pour réclamer des ralentisseurs. « Malgré les quilles, ça continue de défilé à une vitesse folle devant ma fenêtre, assure-t-elle. Sur les petites routes comme celle de Basseau, il ne faut pas enlever les amendes pour les petits excès. Déjà que les automobilistes se croient tout permis, si on enlève des sanctions, ce sera encore pire. Au contraire, il faut les maintenir, et augmenter les contrôles radar pour qu'ils comprennent enfin. » Elle est moins ferme pour ce qui est des autoroutes et des 2x2 voies. « Que quelqu'un roule à 132 au lieu de 130 parce qu'il est en train de doubler, c'est beaucoup plus excusable et moins dangereux. »

■ Des habitants plutôt favorables au retour du moto-cross des Mullons ont improvisé une rencontre sur la place du hameau ■ Pour prendre part au débat.

Circuit des Mullons: parole aux riverains

Maurice BONTINCK
m.bontinck@charentelibre.fr

D'un côté, il y a l'association Cognac Loisirs Moto qui monte un dossier depuis plusieurs mois pour rouvrir le site du moto-cross des Mullons, dont elle possède 2 hectares. De l'autre, des collectifs de riverains des «Mullons» mais aussi d'autres hameaux de Saint-Brice ont vu le jour pour exprimer leur farouche opposition depuis que le conseil municipal avait voté la réouverture du site en avril, avant de faire machine arrière à l'automne (lire ci-dessous). Et au milieu de tout ça, des riverains qui ont décidé de faire entendre leur voix «en dehors de tout collectif» sur ce dossier qui n'en finit pas de rebondir. Ces derniers jours, Jacky Fournet est allé sonner à toutes les portes de ce petit hameau d'à peine 75 foyers. Celui qui vit «depuis cinquante-huit ans ici» montre les 80 signatures récoltées à proximité du circuit fermé depuis 2004 «pour une reprise d'activité sur le circuit avec une ou deux compétitions par an sans entraînements», comme il est écrit sur son bout de papier. «J'en avais marre d'entendre ou lire que nous, les habitants des "Mullons", étions opposés au circuit. Avec ces 80 signatures, il y a une majorité pour le circuit», assure-t-il.



Une vingtaine d'habitants des «Mullons» ont improvisé samedi un débat sur la réouverture du circuit de moto-cross. Photo M. A. B.

Au printemps dernier, des voisins ont créé le collectif «Mullons et environnement» et annoncé avoir recueilli aussi bon nombre de signatures... contre le projet. «Mais ils ne sont jamais venus chez moi», explique une habitante. Samedi après-midi, elle est venue avec sa belle-mère, Odette, 87 ans, qui a toujours vécu aux «Mullons» avant de quitter les

lieux il y a une dizaine d'années et de laisser sa maison à son fils. «Le moto-cross, c'était trois jours de fête et beaucoup de vie dans le village», se souvient-elle.

Pas tous favorables

Comme d'autres, elle est venue discuter suite au passage de Jacky Fournet pour proposer un rassemblement sur cette place, autrefois beaucoup plus animée. «Il y a une différence entre les anciens d'ici plutôt favorables au circuit et les nouveaux habitants qui n'ont pas connu le circuit et s'inquiètent d'une possible réouverture», estime Abdallah Toulbia. La situation est un peu plus complexe, comme le symbolisent Brigitte et Jean-Marie Petit, venus aussi, même si le couple est, lui, plutôt opposé à la réouverture. «Si on rouvre, ça ne pourra pas être une seule fois par an. Alors, on se dit qu'une réouverture, c'est le risque de créer de nouvelles nuisances tout au long de l'année», s'inquiète Brigitte Petit. Le couple habite depuis plus de trente ans la

»

J'en avais marre d'entendre que nous, habitants des «Mullons», étions opposés au circuit.

Un feuilleton à rebondissements

Sans remonter à la fermeture du circuit en 2004 ou à la grande époque des 12 000 à 13 000 spectateurs pour le Grand Prix des Nations en 1977, le moto-cross des Mullons et son circuit ont multiplié les virages à 180 degrés et les bosses parfois difficiles à avaler rien qu'en 2015. En avril, le conseil municipal vote à bulletins secrets et un peu à la surprise générale pour la réouverture du circuit. Le vote est serré (8 voix pour, 5 contre, 1 abstention). Presqu'aussitôt, plusieurs collectifs se montent pour refuser cette réouverture et écrivent

au maire pour dénoncer «l'absence de débat». Pour apaiser les esprits, Jean-Claude Tessendier crée en mai «un comité consultatif» avec notamment des représentants de GrandCognac, propriétaire des deux tiers du terrain et plutôt favorable à la réouverture. «Ça n'a pas duré bien longtemps», explique un conseiller municipal. Nouveau rebondissement à la rentrée: le maire annonce en conseil fin septembre qu'il ne «donnerait pas d'avis favorable à l'homologation du circuit en l'état actuel». Depuis, le dossier s'enlise.

maison la plus proche du bois des Mullons, très prisé des promeneurs ou des cyclistes. Le circuit abandonné est à 500 mètres de là, avec son entrée par la route et son immense panneau «Circuit des Mullons» toujours bien visible. Le débat s'engage, s'enflamme parfois, dérive sur le pouvoir «de certains qui connaissent les bonnes personnes» ou sur la rivalité entre les différents hameaux de la commune de Saint-Brice. «Mais au moins, on discute entre nous», explique, satisfait, Abdallah Toulbia. Toutes ces histoires finissent par peser sur l'ambiance entre voisins.»

Une enquête pour mieux observer le rôle du père

«**E**tre père aujourd'hui, c'est quoi?» La réponse à la question posée en 2014 à quelque 3 000 familles par l'Union départementale des associations familiales (Udaf) de Charente a été restituée jeudi dernier à une petite soixantaine de professionnels intéressés par le sujet, à La Cale, la salle de spectacle de Crouin gérée par l'Association socio-économique de la région de Cognac (Aserc), partenaire de l'opération. Trois cent quatre-vingt-six pères de famille ont répondu à l'enquête, soit un taux de retour de 12%. Ils se sont globalement accordés, pour les deux tiers d'entre eux, sur le fait qu'il y a vis-à-vis des enfants égalité des rôles entre le père et la mère: 25% évoquent une complémentarité des rôles; 17% estiment que les rôles sont interchangeable.

Avec toutefois des manières de faire différentes dans leur recette improvisée ou réfléchie appliquée à l'éducation. «*Quand l'enfant est malade, l'infirmière scolaire prévient la mère; quand il fait des conneries, on prévient le père*», fait observer Jean-Luc Adrien, le directeur de l'Association sojaldicienne de promotion de la santé (Aspros), membre du groupe angoumois «La parole du père». Au niveau cognaçais, les résultats de cette enquête, proposée par «L'observatoire des familles», pilotée et mise en œuvre par l'Udaf, a mobilisé une cinquantaine de femmes et cinq hommes seulement, sur un sujet qui concerne les pères. «*La raison, c'est que ces femmes sont des professionnelles locales des secteurs sanitaires ou médico-sociaux*», a expliqué Christine Granet, chef de service de l'Udaf d'Angoulême.



Une assemblée essentiellement composée de femmes motivées par le rôle du père.

Elles & ils

■ Michel Gourinchas



Le président de GrandCognac (Photo CL) a définitivement enterré tout espoir de voir la communauté de communes de Rouillac rejoindre la future agglomération de Cognac. Il a même annoncé vendredi en préfecture d'Angoulême qu'il voterait pour le futur amendement déposé par le Rouillacais. Celui-ci va demander à l'État de rester seul. «*On a essayé, mais on n'a pas réussi à les convaincre. Maintenant, nous travaillons et avançons avec Grande-Champagne, le Jarnacais et le pays de Châteauneuf*», a expliqué Michel Gourinchas.

Un samedi d'enfer dans le paradis des vieilles autos

La 34^e bourse d'échanges du Rétromobile Club a attiré des milliers de personnes samedi à Châteaubernard. Mais s'est terminée tôt hier.



Les stands et donc les visiteurs étaient beaucoup moins nombreux hier, mais le pari du déménagement est réussi.

Photo CL

Radieux. Comme le temps samedi. Les organisateurs de cette 34^e bourse d'échanges du Rétromobile Club sont repartis satisfaits de leur premier déménagement à Châteaubernard. «Samedi, il y avait vraiment du monde dans cette formule plus "village-tour" où les visiteurs pouvaient déambuler le long des stands», explique Florent Martin, le président de l'association dont la centaine d'adhérents étaient sur le pont tout le week-end. Difficile à compter, ces collectionneurs, curieux et amateurs de vieilles ferrailles, étaient plusieurs milliers à la recherche de la bonne affaire ou simplement venus se plonger dans un passé qui ne rouille pas. Comme ce panneau publicitaire du garage Drouneau et fils, qui n'est autre qu'un ascendant de Jack Drouneau, l'ancien patron de Martell, et de Jean-

Maurice, l'ancien patron des sirops Pecner de Merpins. Un des pionniers de l'automobile cognaçaise, concessionnaire de marques comme Chenard et Walker, qui avait pignon sur rue place du Canton. Aujourd'hui, l'entourage monumental en bois de l'entrée existe encore et dessert maintenant le restaurant-bar Le Mégarniam. À l'intérieur, le soudeur-démonstrateur a fasciné les badauds en assemblant comme par magie, aluminium, alpac, zamac, cuivre, sur des carters de motos ou d'autos.

Un dimanche en pointillés

Cent dix exposants extérieurs et une cinquantaine en intérieur ont fait vivre cette manifestation, habituée jusque-là au parking de l'Espace 3000. «Certains étaient venus de très loin pour présenter

leurs objets. Les retours sont positifs», assure Florent Martin qui compte déjà bien revenir sur ce nouveau site de 2 000 mètres carrés du parc des Pierrières. Seul bémol, qui est presque une tradition dans ce milieu, la journée d'hier a été beaucoup plus calme. Il ne restait que quelques stands en début d'après-midi. «C'est dommage parce qu'il y a des gens qui viennent et repartent un peu déçus», explique un vendeur bien seul, alors que ses voisins sont déjà partis. «Les vendeurs viennent parfois de très loin pour s'installer ici. La plupart dès le vendredi soir ou le samedi matin très tôt pour faire l'essentiel de leurs affaires le samedi, explique Florent Martin. Il y a toujours des choses à améliorer. On se posera sûrement la question de savoir si la bourse ne se fera pas l'an prochain sur une seule journée.»

Recrutement de personnel et travaux à l'ordre du jour

Après l'approbation du conseil du 15 décembre, Dominique Souchaud a fait part aux élus qu'il est nécessaire d'effectuer un recrutement de personnel et notamment pour les écoles. Il a été décidé de créer un poste entrant dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) à temps partiel pour une durée de huit mois à compter du 15 janvier et un CDD à temps partiel pour une durée de quatre mois jusqu'aux vacances scolaires d'été.

Recensement. Trois agents recenseurs ont été recrutés pour la période du 18 janvier au 20 février inclus pour une rémunération brute de 625 €. Anne Alleguede sera chargée du recensement pour le secteur est, du pont de Saint-Sulpice à Coulonges; Jeanne Tremelet sera dans le secteur ouest de «Chez-Besson», «Le Brandon» jusqu'au «Défend»; Yves Gautier se chargera de l'ensemble du pays haut (CL du 14 janvier).

Éclairage public. Après différents courriers entre mairie, sous-préfecture et les habitants du

«Peyon» sollicitant un éclairage public du hameau, il s'avère que de nombreux hameaux de la commune ne sont pas éclairés. Le conseil a décidé de ne pas privilégier le hameau du «Peyon» au détriment d'autres villages.

Bâtiments. Les logements réservés aux instituteurs qui ne sont plus occupés depuis de nombreuses années se dégradent. Une demande de subvention pour des travaux d'entretien et de mise en conformité sera sollicitée par l'intermédiaire de la dotation d'équipement des territoires ruraux.

Aire de covoiturage. Un dossier pour l'étude et la réalisation d'une aire de covoiturage, à proximité de la zone commerciale, sera déposé auprès de GrandCognac, communauté de communes.

Plan de prévention. L'enquête publique du plan de prévention des risques naturels et mouvements de terrain a débuté le 6 janvier pour se terminer le 9 février. Les dates des permanences en mairie sont le 27 janvier de 9h à 12h et le 9 février de 16h à 19h.

■ MERPINS



Le maire et le conseil municipal face à la population dans la salle polyvalente. Photo CL.

La transformation du bourg va continuer

Dans ses vœux à la population vendredi, Christian Decoodt, le maire, a fait la part belle à la «nouvelle grande et vaste région» qui couvre «un huitième du territoire national» et à la future intercommunalité qui concernera 80 communes, sans oublier de citer en premier celle qui l'a élu et les prévisions locales qui la concernent. Une commune qui compte 1 075 habitants, selon le dernier recensement réalisé début 2015.

Le principal chantier à entreprendre cette année sera le lancement de la quatrième phase de travaux sur la traverse de bourg (D 732), de l'avenue de la Grande-Champagne jusqu'à la mairie. Le coût de l'effacement des réseaux, programmé pour l'été, sera supporté en partie par le comité départemental d'effacement. «Les riverains seront conviés à une présentation des aménagements envisagés, avant la finalisation des dossiers de consultation

des entreprises», a précisé le maire. Dans le désordre, apparaissent ensuite la rénovation du plancher de la salle polyvalente, le chantier de démolition des vieux bâtiments qui laisseront la place à un parking, au début de l'avenue de Montignac, le terrain de boules, etc.

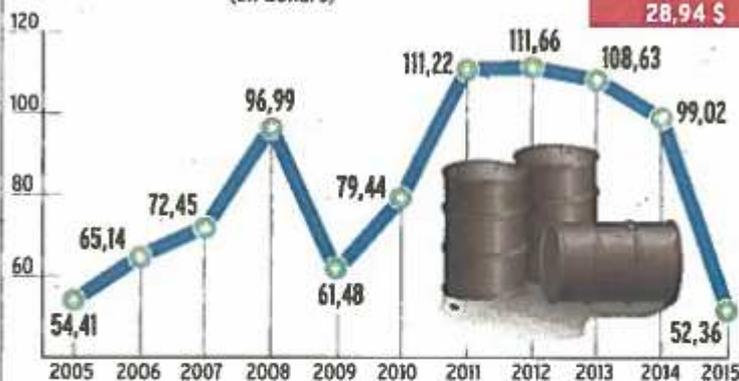
Au chapitre de la sécurité, une réunion avec la gendarmerie, le mercredi 3 mars à 15 heures à l'ancienne salle des fêtes, devrait aider à détecter les arnaques à domicile dont toutes les générations sont victimes. Et parmi elles, plus que d'autres, les personnes âgées.

«L'ensemble de ce programme est certainement trop optimiste, compte tenu des restrictions d'aide de l'État et les augmentations de participation au fonds de péréquation qui nous sont demandées. Il faudra choisir des priorités», a conclu le maire avant d'inviter tout le monde à partager le verre de l'amitié.

Un marché pétrolier dégradé

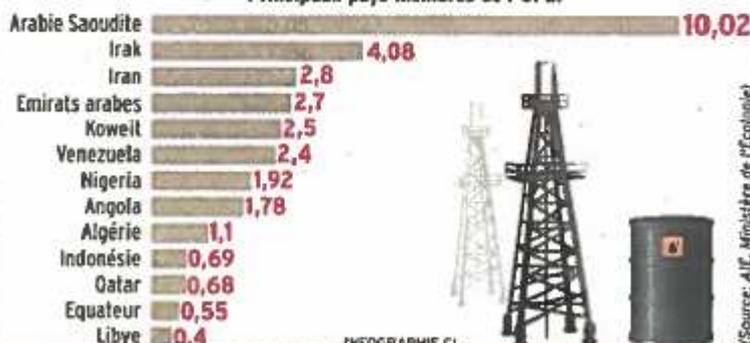
Moyennes annuelles des cotations du baril du Brent
(en dollars)

Cotation du baril
au 16 janvier 2016
28,94 \$



Production de pétrole en 2015 (en millions de barils par jour)

Principaux pays membres de l'OPEP



INFOGRAPHIE CL

(Source: AIE, Ministère de l'Écologie)

Le retour de l'Iran risque de plomber un peu plus le secteur

Les multinationales du pétrole et du gaz entendent bien profiter de la manne pétrolière iranienne à la suite de la levée des sanctions contre Téhéran, mais sans pour autant vouloir se lancer à n'importe quel prix, dans un marché pétrolier dégradé. « Nous serons bien placés pour examiner les opportunités dans le gaz, le pétrole, la pétrochimie et la distribution de carburants, mais tout cela sera sujet à de bonnes conditions contractuelles », a ainsi récemment prévenu le PDG du géant français Total, Patrick Pouyanné.

L'Iran dispose des quatrièmes réserves de pétrole au monde et des deuxièmes réserves mondiales de gaz naturel. Avec la levée progressive et contrôlée des sanctions, le pays est amené à jouer un rôle déterminant sur le marché énergétique. Il compte accroître rapidement sa production, actuellement de 2,8 millions de barils par jour, de 600.000 à un million de barils, avec pour objectif d'en produire 4,2 millions fin 2016.

Cela risque toutefois fort de provoquer une nouvelle baisse des prix du brut, déjà très affaiblis dans un marché en

excédent face à une demande molle. La République islamique extrait aussi 600 millions de m³ de gaz par jour, presque en totalité pour sa consommation intérieure.

En tout, l'Iran espère attirer 25 milliards de dollars d'investissements pétroliers et gaziers grâce à un contrat-type plus attractif, dont les contours ont déjà été dévoilés en novembre dernier. Ce contrat permettra aux sociétés étrangères d'être parties prenantes à la phase de production et non plus seulement à celle d'exploration, mais dans le cadre de coentreprises détenues à 51% par un partenaire iranien. Pfombées par la perspective du retour de l'Iran, les sept places financières du Golfe ont connu un petit vent de panique hier avec des mouvements de vente qui ont provoqué une plongée des indices. La Bourse saoudienne, la plus importante des pays arabes, a clôturé sur une baisse 5,44% après avoir chuté en séance à plus de 7%. Depuis le début de l'année, les sept marchés du Golfe ont perdu plus de 130-milliards de dollars de leur capitalisation totale qui est estimée actuellement à 800 milliards de dollars.

Un pacte de responsabilité mitigé

Deux ans après son lancement, le bilan du pacte de responsabilité oblige François Hollande à mettre en place un plan d'urgence pour l'emploi. Il doit être détaillé aujourd'hui.

Détailé par le Président de la République en janvier 2014, le pacte de responsabilité englobe le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) qui a instauré des baisses de cotisations patronales et des mesures de réduction fiscale pour les entreprises. Prévu pour monter en charge progressivement, le dispositif doit représenter en 2017, en rythme de croisière, un coût annuel de 41 milliards d'euros pour l'État. En échange de ces aides, patronat et syndicats devaient mener des négociations, notamment sur l'emploi, dans les branches professionnelles. Aucun engagement chiffré n'a toutefois été imposé aux entreprises dans la loi. En 2014, le gouvernement avait indiqué tabler sur 500.000 emplois créés.

Combien ont reçu les entreprises jusqu'ici? En 2015, 24 milliards d'euros ont été versés aux entreprises ou non-prélevés, après 10 milliards en 2014. En 2016, neuf milliards d'euros de plus doivent s'y ajouter, pour arriver à un total de 33 milliards. Ceux-ci sont répartis entre le CICE, des allègements de cotisations sociales, la suppression de la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) pour une deuxième tranche d'entreprises, la suppression de la contribution exceptionnelle d'impôt sur les sociétés et enfin les plans pour l'investissement et les TPE/PME. Il restera encore à voter dans le cadre de la loi de fi-



Devant les responsables patronaux, dont Pierre Gattaz, François Hollande avait prévenu qu'il exigerait des contreparties.

Photo AFP

nances pour la sécurité sociale de 2017 environ 7 milliards.

Combien d'accords de branche ont été signés? Le ministère du Travail dénombre 14 accords parmi les 50 plus grandes branches suivies par ses services (hors secteur agricole). Au Medef, on recense 24 accords signés sur les 78 branches adhérentes à l'organisation patronale.

Quels sont les premiers résultats, deux ans après? Selon l'Insee, entre le CICE et les autres mesures du pacte, 80.000 emplois devaient être créés en 2015, et 25.000 au premier semestre 2016. Mais l'institut ne dispose pas pour l'instant de données sur les emplois effectivement créés. L'Insee estime que le pacte, conjugué à la baisse du cours du pétrole, a permis de restaurer les marges des entreprises.

Sur le seul volet du CICE, un rapport du comité de suivi du dispositif piloté par France Stratégie, organisme placé auprès du Premier ministre, a jugé en septembre que ses effets sur l'emploi et l'investissement restaient encore difficiles à mesurer, renvoyant au printemps 2016 pour les premiers résultats d'évaluation qui ne porteront que sur 2013. Selon l'Observatoire français des conjonctures économiques, le CICE a permis de créer ou de sauvegarder près de 120.000 emplois, mais il a aussi été utilisé pour augmenter les salaires, ce qui n'était pas son objectif initial.

Qu'en disent patronat et syndicats? Pour Mohammed Oussedik (CGT), membre du comité de suivi des aides publiques aux entreprises, le pacte, « beaucoup des accords de branche recviennent des

mesures déjà dans les tuyaux » ou fixent des objectifs d'embauches correspondant au niveau habituel de recrutements, affirme-t-il. Même la CFDT, signataire du pacte, a haussé le ton. Constatant que très peu de branches « ont joué le jeu », Laurent Berger a appelé le gouvernement à « recibler » le CICE sur celles qui en auraient le « plus besoin ». « A partir du moment où les syndicats ont signé ces accords, ils ont accepté de s'inscrire dans une dynamique pluriannuelle, on ne peut pas avoir des effets immédiats », plaide-t-on au Medef.

En attendant, François Hollande dévoile aujourd'hui un plan d'urgence contre le chômage à base de formations et d'aides aux PME, dans l'espoir d'inverser enfin la courbe.

FOOTBALL

U13 2ème division

Poule A

Aigre Inter Pays - Châteaubernard	Reporté						
Chabonais (B) - Basseau	3 - 5						
Champniers-St-Yrieix (C) - Val De Nouère	5 - 1						
CLASSEMENT	Pts	J	G	N	P	p	e
1 Champniers-St-Y (C) 4	4	1	1	0	0	5	1
2 Basseau	4	1	1	0	0	5	3
3 Chabonais (B)	1	1	0	0	1	3	5
4 Val De Nouère	1	1	0	0	1	1	5
5 Aigre Inter Pays	0	0	0	0	0	0	0
- Châteaubernard	0	0	0	0	0	0	0

Devis B

U13 3ème division

Poule C

Rouillac - Val De Nouère (B)	Reporté						
Segon/Gensac/Gr.Ch. (B) - Châteaubernard (B)	5 - 1						
CLASSEMENT	Pts	J	G	N	P	p	e
1 Segon/Gensac (B)	4	1	1	0	0	5	1
2 Châteaubernard (B)	1	1	0	0	1	1	5
3 Jarnac (C)	0	0	0	0	0	0	0
- Rouillac	0	0	0	0	0	0	0
- Val De Nouère (B)	0	0	0	0	0	0	0

Comment relancer l'apprentissage

SOCIAL François Hollande doit présenter aujourd'hui son plan pour la formation de chômeurs et le développement de l'apprentissage. Un dispositif en panne depuis la crise

PIERRE TILLINAC

p.tillinac@sudouest.fr

En quelques années, les centres de formation d'Aquitaine ont perdu un millier d'apprentis dans les métiers du bâtiment. « Nous sommes passés de 3 000 à 2 000 », rappelle Daniel Boudin, vice-président de la Fédération du bâtiment de Gironde et vice-président de l'Association régionale des CFA du BTP d'Aquitaine. « Nous sommes sans doute dans le creux de la vague. Les effectifs devaient repartir à la hausse. » Mais les cinq établissements de la région pour le BTP ne sont pas les seuls à constater un recul de l'apprentissage.

En diminution depuis 2008

En France, tous domaines d'activité confondus, le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage comptabilisés en 2014 dans le secteur privé a diminué de 3 % (265 000) et de 4 % dans le secteur public (8 700). En 2013, la baisse avait été de 8 % par rapport à l'année précédente dans le secteur privé. Dans son bulletin « Analyses » du mois de juillet, la Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques du ministère du

Travail (Dares) note que les hausses régulières enregistrées entre 2003 et 2008 ont été brutalement stoppées par la crise.

Au niveau national, entre 2009 et 2014, le nombre d'entrées en apprentissage est en effet resté à peu près stable en dessous de la barre des 300 000 par an avec de fortes disparités régionales. L'Aquitaine a été orientée à la baisse, mais à un rythme moins élevé que Poitou-Charentes, qui a enregistré un retrait supérieur à 10 %.

« Au niveau national, entre 2009 et 2014, le nombre d'entrées en apprentissage est resté stable avec de fortes disparités régionales »

En Aquitaine, sur l'année 2013-2014, plus de 12 100 contrats en apprentissage ont malgré tout été signés, et, en Poitou-Charentes, près de 7 % des jeunes étaient en apprentissage fin 2013, contre 5 % au niveau national. « La baisse de l'apprentissage est réelle, mais elle ne touche pas tous

les secteurs de la même façon », tempère Marie-Christine Bernal-Fuster, directrice de la formation à la Chambre de métiers de Charente-Maritime. « Il augmente au niveau post-bac mais c'est surtout dans les premiers niveaux et les formations traditionnelles qu'il diminue. » L'agroalimentaire, le bâtiment, le commerce et la mécanique sont, dans les deux régions, les secteurs qui emploient le plus d'apprentis.

500 000 apprentis en 2017

François Hollande, qui a décrété lors de ses vœux l'« état d'urgence économique et social », doit annoncer aujourd'hui une série de mesures pour relancer l'apprentissage en France. « Je fixe l'objectif qu'aucun apprenti ne soit sans employeur et qu'aucun employeur ne demeure sans apprenti », a-t-il affirmé dans son intervention télévisée.

Le gouvernement, qui avait supprimé les aides à l'embauche en apprentissage en 2013, a depuis largement fait machine arrière. De nouvelles aides ont été rétablies, une campagne de promotion a été lancée, et François Hollande, qui présidait les Assises de l'apprentissage en 2014, a fixé un cap :

500 000 apprentis d'ici 2017 contre 400 000 environ aujourd'hui. Au mois d'avril 2015, le chef de l'État avait fait un geste de plus en annonçant une mesure destinée à permettre une exonération de charges et de salaires pour les entreprises de moins de 11 salariés embauchant des apprentis de moins de 18 ans pour la première année du contrat.

Manifestement, ces dispositifs n'ont pas suffi à relancer la machine. « Il est vrai qu'en supprimant des aides le gouvernement a envoyé de mauvais signaux au début du quinquennat et que celles-ci ne sont pas toujours très intéressantes. Mais il existe de nombreux autres freins qui n'ont rien à voir avec les finances », souligne Daniel Boudin.

Ce professionnel du bâtiment cite pêle-mêle la morosité de l'activité économique, la multiplication des contraintes - et éventuellement des contrôles - ou la difficulté de trouver des maîtres d'apprentissage prêts à s'impliquer. « De plus, l'apprentissage n'a pas une bonne image. C'est dommage. Les familles sont parfois réticentes à voir les jeunes s'engager dans cette voie, et l'Éducation nationale ne valorise pas toujours suffisamment ces filières. »

Pour Marie-Christine Bernal-Fuster, les taux de réussite et d'insertion devraient au contraire contribuer à faire évoluer les comportements. « Dès les premiers niveaux, affirme-t-elle, 70 % des apprentis trouvent un emploi dans les six mois qui suivent l'obtention de leur diplôme. »

L'Allemagne est souvent citée en exemple pour sa politique en matière d'apprentissage. De nombreux professionnels de la formation sont convaincus que la France pourrait

« faire au moins aussi bien » à condition d'entreprendre une vraie réforme et de simplifier les démarches pour les employeurs. Ils sont aujourd'hui encore souvent sceptiques quant à l'impact des mesures que devrait annoncer le président de la République. « Depuis trente ans, tous les gouvernements se sont fixé l'objectif de 500 000 apprentis, et même 700 000, et nous n'y sommes toujours pas », regrette l'un d'eux.

De moins en moins de sans diplôme

■ Cela n'est pas forcément très connu, mais le nombre d'apprentis qui préparent un diplôme de l'enseignement supérieur est en augmentation. Selon la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), en 2014, 46 % des nouveaux apprentis étaient titulaires d'un diplôme de niveau baccalauréat ou du supérieur. C'est deux points de plus qu'en 2013 et huit points supplémentaires par rapport à 2011. À l'inverse, le poids des apprentis sans diplôme est en diminution. En 2014, 32 % des nouveaux apprentis ne possédaient ni diplôme ni titre professionnel, contre 43 % en 2011. « Les jeunes sans diplôme ou ayant au plus un diplôme de niveau CAP-BEP restent malgré tout les principaux bénéficiaires des nouveaux contrats (55 %) », commente la direction des statistiques du ministère. Cette situation est même particulièrement marquée dans certains secteurs comme l'industrie agroalimentaire, la construction ou

l'hébergement et la restauration, où la proportion des sans diplôme et CAP-BEP est de l'ordre de 80 %. L'apprentissage a été ouvert à l'enseignement supérieur en 1987. Toujours selon la Dares, il se développe surtout dans de nouveaux secteurs qui ne recrutent quasiment que des apprentis préparant des diplômes du supérieur : industries électrique et électronique, banque, assurance, immobilier ou information-communication.

Un tiers des nouveaux apprentis sont des jeunes femmes. De façon un peu surprenante, cette proportion n'a que très peu évolué depuis vingt ans. Elle varie toutefois en fonction des secteurs : 77 % dans les métiers des services, 13 % dans l'industrie ou le bâtiment.

En 2012, le salaire net mensuel moyen annualisé d'un apprenti s'élevait à 821 €. C'est dans les très petites entreprises et dans l'industrie agroalimentaire que les rémunérations sont les plus faibles.

La Grande Région Aquitaine se tient prête



Catherine Veyssy, PH. G. BORNAUD

La vice-présidente Catherine Veyssy pense à trois métiers d'avenir susceptibles de créer des emplois

Comme ses 12 consœurs métropolitaines, la Grande Région Aquitaine sera en première ligne pour appliquer sur le terrain le plan de François Hollande en faveur de l'emploi, dont la formation et l'apprentissage doivent constituer les deux branches principales. « L'Aquitaine s'engage à être la première Région créatrice d'emplois », a d'ailleurs affirmé Alain Rousset samedi à Tulle, en présence du chef de l'État, qui présentait ses vœux dans son ancien fief électoral.

Les Régions sont en effet en plein cœur de leurs compétences, d'ailleurs renforcées par la récente loi territoriale. Dans l'exécutif régional, c'est la Girondine Catherine Veyssy qui sera chargée de ce dossier volumineux. Déjà en charge de la formation quand l'Aquitaine ne comptait que cinq départements,

elle a étendu géographiquement son portefeuille et, de surcroît, récupéré l'apprentissage et les politiques de l'emploi.

Sur les 500 000 chômeurs que veut former François Hollande à l'horizon 2017, la grande Aquitaine devrait, selon Catherine Veyssy, en compter environ 40 000. Mais, précise-t-elle, « la mise en œuvre de ce plan ne pourra pas se faire du jour au lendemain, et il faut éviter de créer de la déception ».

Métiers de demain

La vice-présidente de la Région estime aussi qu'il ne faut pas mélanger « précipitation et réactivité » : « On a trop connu dans le passé les stages parking qui servaient seulement à alléger les statistiques du chômage mais ne débouchaient pas sur des emplois réels et pérennes. »

Pour Catherine Veyssy, en dehors des professions largement répandues et qui, d'ailleurs, ne trouvent pas toujours de main-d'œuvre, il s'agit d'anticiper dès maintenant les métiers de demain.

« J'en distingue trois, précise-t-elle. Le numérique, la croissance verte et les aides à la personne. C'est dans ces secteurs qu'il peut y avoir de la création d'emploi, mais cela suppose aussi en amont qu'il y ait du personnel formateur. Il faut aussi penser aux plateaux techniques qui peuvent accueillir ces formations, sachant que les métiers du numérique sont nombreux et divers. »

35 000 apprentis

La vice-présidente de la Région se déclare également vigilante pour le secteur des aides à la personne. « Certains peuvent croire que ce sont des

professions qui, si je puis dire, se font toutes seules et sans formation particulière. C'est tout le contraire. Là aussi, ce sont des métiers particuliers et exigeants qui réclament une bonne préparation en amont. »

Concernant l'apprentissage, l'une des missions essentielles de Catherine Veyssy sera d'harmoniser les différentes politiques qui se pratiquaient dans les trois ex-régions. « On prendra ce qu'il y avait de mieux et de plus efficace », assure-t-elle. La grande région Aquitaine doit compter environ 35 000 apprentis.

Mais, pour l'élu régionale, rien ne pourra se faire tant que l'éducation nationale et de nombreux parents observeront l'artisanat ou les métiers manuels comme un pis-aller plutôt que comme une chance. Là aussi, il faudra du temps.

Benoît Lasserre

Un nouveau bassin de vie

TERRITOIRE Samedi, 700 élus se sont réunis à l'Espace Carat pour plancher sur le nouveau schéma territorial de la future grande aggro d'Angoulême

SOPHIE CARBONNEL
s.carbonnel@sudouest.fr

Alors que beaucoup d'étudiants découvraient de nouvelles perspectives au salon Studyrama, un événement « historique » se jouait dans une aile voisine de l'Espace Carat, samedi. 700 élus de la future grande aggro d'Angoulême étaient réunis. Seule similitude entre les deux manifestations : préparer l'avenir.

Cette première réunion plénière n'avait rien de complaisant. Elle a permis la création de groupes de travail mais, surtout, faire entrer la réflexion intercommunale dans le dur. À la veille d'une super-agglo de 150 000 habitants, les maires et présidents des quatre communautés de communes ont du pain sur la planche.

Comment sera cette nouvelle aggro ?

Au 1^{er} janvier 2017, les intercommunalités Braconnière et Charente, de la Vallée de l'Échelle, de Charente Boëme Charraud et de la communauté d'agglomération de Grand Angoulême ne seront plus qu'une seule et même entité. Soit au total un bassin de vie de 140 863 habitants composé de 38 communes.

De 150 conseillers élus, cette super-agglo passera à 75. « Il y aura plus d'efficacité avec la mutualisation des services », a promis Jean-François Dauré, président de Grand Angoulême. Tout le monde voulait cette entité. « Sur les 42 conseils municipaux, conseils communautaires et syndicats qui composent cette future agglomération, seulement six ont rendu un avis défavorable, vendredi. »

Si la copie proposée par le préfet, Salvador Pérez, n'est pas définitive, il faudrait qu'une majorité des élus membres de la commission départementale de coopération intercommunale vote pour un amendement modificatif. Et surtout pas

n'importe lequel. Le préfet a été très clair : la raison ne doit pas être farfelue.

2 Qu'est-ce que ça va changer ?

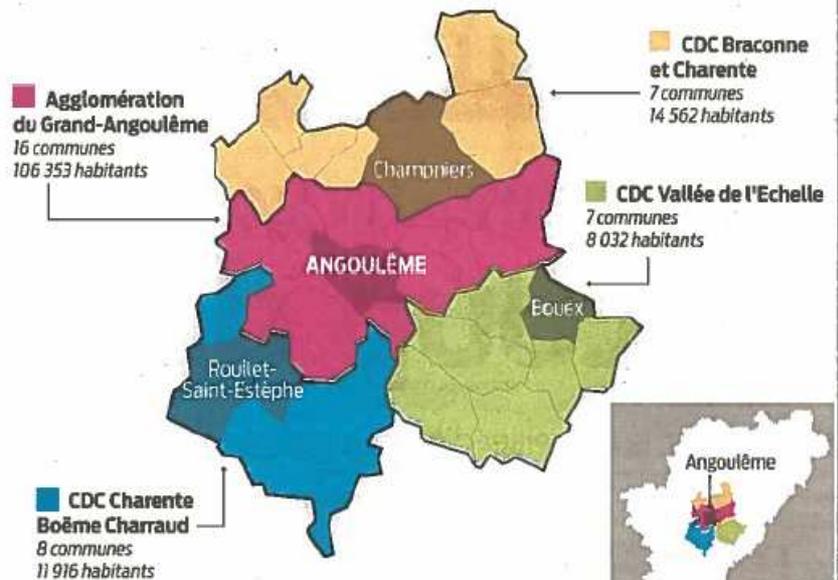
Même à ses prémices, ce nouveau schéma territorial se trouve confronté à des incohérences administratives. À commencer par le surcroît de syndicats d'eau. Cette fusion aura des conséquences sur les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Plusieurs suppressions d'entités propres sont prévues : le syndicat mixte intercommunal de collecte et de traitement des ordures de Champniers, celui à vocation multiple de Saint-Michel, le syndicat intercommunal d'assainissement de la Haute Tude, mais aussi celui de la forêt de la Boixe, et enfin le syndicat intercommunal d'amélioration du cadre de vie.

« C'est un projet long à élaborer, un travail coopératif, explique Jean Reverreault, président de la Cdc Charente Boëme Charraud. Ce que l'on fait en 2016, c'est du temps gagné sur 2017. » Car les quatre présidents des communautés de communes de la future grande aggro réunis samedi matin ont l'habitude de travailler ensemble. Ne serait-ce que grâce au Syndicat mixte de l'Angoumois (SMA) qui, par le biais de son Scot (schéma de cohérence territoriale), englobe déjà les quatre Cdc dans le même espace.

« On ne part pas de rien, estime Roland Veaux, président du Syndicat mixte de l'Angoumois (SMA). Depuis 2009, on a déjà travaillé tous ensemble sur le Scot, sur le plan local d'urbanisme intercommunal (PluI), sur les zones d'activités... »

Enfin, la mutualisation des services et des compétences devra simplifier les démarches et être plus efficace.

Les contours du très grand Grand-Angoulême



Source : Insee (populations légales, chiffres 2015)

3 A quoi servait la réunion de samedi ?

Cette « hyper réunion » de samedi n'avait d'autre vocation que de confronter et mettre en contact ces quelque 700 élus qui ne se connaissent absolument pas pour la plupart. « Créer un lien », exprime Jean-François Dauré. « Tous acteurs », ajoute Jean-Claude Courari, président de la Cdc Braconnière et Charente.

L'occasion pour les représentants de montrer à quel point cette réunion est porteuse de messages encourageants. « La participation a été massive, assure Jean Reverreault. Dans certains conseils municipaux, ils ont été une demi-douzaine d'élus à se déplacer. »

Une vingtaine de groupes de travail ont été créés autour de thèmes globaux comme le transport, les déchets, le tourisme, l'urbanisme ou encore le scolaire.

Ces groupes autonomes ont pour mission de délimiter un projet par le biais de réunions régulières.

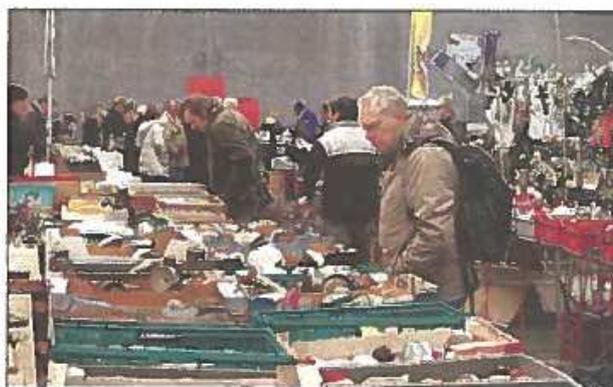


De gauche à droite : Roland Veaux, Jean-Claude Courari, Jean-François Dauré, Jean Reverreault et Michel Andrieux. PHOTO A. LACAUD

Le bilan est prévu au 15 mars prochain.

Les citoyens ne devraient pas être oubliés. Les élus promettent de les associer à la concertation sous forme de forums et autres conseils populaires.

Pour l'heure, un cabinet d'études va être choisi le 9 février. Il aura pour mission d'éclairer les élus sur les tenants et les aboutissants d'une aussi grande agglomération. « Le travail s'annonce colossal », promettent les élus.



À l'extérieur, la boue a parfois posé problème. Mais à l'intérieur du gymnase, les exposants ont bénéficié d'un peu plus de place

La bourse et les finances

CHATEAUBERNARD La bourse du Rétromobile Club, dont la 34^e édition a attiré 7 000 personnes, ce week-end, peine à générer des retombées sur le plan économique

JONATHAN GUÉRIN
cognac@sudouest.fr

« On a fait un bon chiffre d'affaires samedi », affirme la gérante de la boulangerie de Châteaubernard. Sa boutique est idéalement située, à deux pas du parc des Pierrières, là où s'est déroulée ce week-end la grande brocante organisée par le Rétromobile Club de Cognac.

Si les organisateurs affirment comptabiliser chaque année 7 000 personnes, l'impact économique à l'échelle de l'agglomération est difficile à mesurer. « En tout cas, ils ne viennent pas se loger chez nous », répond le gérant d'une grande chaîne d'hôtels à bas prix.

À Cognac, les commerçants n'enregistrent pas un boom des réservations, ce week-end de janvier. « Ça a quand même une petite incidence, de l'ordre de 20% », détaille Véronique Alvina, la gérante du Passiflore. On a des gens qui viennent régulièrement, depuis des années. C'est toujours bon à prendre, car sinon, on ne travaillerait pas ce week-end-là. »

Quelques fausses notes

L'avantage premier revient donc aux commerçants qui animent la bourse d'échange. Ils étaient 150 cette année, mais beaucoup ne sont pas revenus, hier, ayant proposé l'essentiel de leur stock samedi.

« Niveau public, il y a eu de l'affluence à peu près pour tout le monde et le week-end a été plutôt bon pour les ventes », avoue un professionnel des pièces détachées venu de Libourne, en Gironde. « Ça



Certains acheteurs pensent que les tarifs des commerçants sont trop chers. PHOTOS ANNE LACAUD

n'a pas été brillant, rétorque un autre. J'ai surtout vu des familles qui venaient se promener, mais pas beaucoup d'acheteurs. Et puis le fait de changer de site n'est pas bon pour les affaires... »

En effet, sur les 33 éditions précédentes, la plupart avaient lieu à Cognac (lire ci-dessous). Le nouvel emplacement, autour du gymnase, profite du parc des Pierrières, en centre-bourg, pour s'étaler.

« Mais déjà, il y a de la boue qui gêne », se plaint Robert Groc, après avoir fait la route depuis Montau-

ban. « Et puis le site est trop étalé, trop dense, les gens doivent se garer loin... Ça ne va pas ! » Le retraité, qui était fidèle à l'événement, pense qu'il ne reviendra pas.

Une installation durable

Pourtant, cet étalement était l'objectif recherché par Florent Martin, le président de l'association organisatrice. « Ça donne un petit côté village, où on fait le tour. On va améliorer certaines choses, mais le bilan est très bon. On a vraiment réussi notre pari du changement de site. » Pour

le maire de la ville hôte, « on pourra vraiment faire des efforts sur l'aspect parking ».

Sur le côté économique, Pierre-Yves Briand, croisé dans les allées, estime que « cette bourse constitue plus une animation qu'un avantage au niveau commercial ». Néanmoins, les signaux sont au vert pour une installation durable. « C'est un très bel événement et on est toujours satisfait quand ça a lieu chez nous », conclut le premier édile. Le rendez-vous est donc pris pour la 35^e édition.



On y trouve de tout... PHOT. J. G.

Les raisons du déménagement

« La mairie de Cognac voulait nous comptabiliser comme un salon, alors que nous sommes une bourse et le coût de location de l'Espace 3 000 devenait prohibitif », explique Dominique Vignaud, le vice-président du club. Voilà qui explique ce déménagement à Châteaubernard. Mais pour Michel Gourinchas, les choses sont différentes : « On ne va pas louer la salle gratuitement, explique le maire de Cognac. Cela nécessite la mise à disposition de personnel, des heures

supplémentaires... » Alors, l'augmentation des tarifs ne décourage-t-elle pas les associations à venir à Cognac ? « Bien sûr qu'on ne remplit pas assez l'Espace 3 000. Mais d'autres événements y viennent toujours et j'espère qu'on va encore en trouver de nouveaux. »

S'il y a eu de l'eau dans le gaz entre Cognac et le Rétromobile Club, chacun a aujourd'hui mis de l'eau dans son vin et personne n'exclut un rapatriement dans les locaux cognaçais de l'Espace 3 000.



Ambiance de village. PHOT. J. G.

À Châteaubernard, Auchan accueille les pompiers

C'est une première qui a eu lieu au magasin Auchan de Châteaubernard. Samedi, les pompiers de la caserne de Cognac ont installé un stand dans la galerie commerciale. « L'idée est d'être au contact de la population », explique Grégory Privat, le président de l'Amicale des sapeurs-pompiers. « Par exemple, on insiste bien sur la nécessité d'avoir un détecteur de fumée chez soi, ça permet réellement de sauver des vies.

Les modes de recrutement (jeunes sapeurs-pompiers, volontaires...) ont également été présentés. La direction de l'établissement dit également vouloir pérenniser ces rendez-vous et une autre manifestation aura lieu au printemps.



Les pompiers à Auchan. PHOTO J.G.